



COMMUNIQUÉ DE PRESSE DES SYNDICATS DES FINANCES PUBLIQUES DU 06

**Évolution du réseau des Finances Publiques en 2021, le couperet est tombé :
44 nouvelles suppressions d'emplois dans les Alpes-Maritimes !
Une nouvelle année de vaches maigres aux Finances publiques
et un service public encore plus affaibli !**

Depuis des années, la Direction Générale des Finances Publiques absorbe la grande majorité des suppressions d'emplois dans la Fonction Publique d'État. Les services sont exsangues, les agents en souffrance et les contribuables à bout de nerfs...

Pourtant, nous l'avons encore constaté tout au long d'une année 2020 pour le moins agitée, **le service public est le garant de la continuité de l'État en période de crise.**

Durant cette période de pandémie, l'administration des Finances Publiques a permis et permet encore le versement rapide du fonds de solidarité pour les entreprises et le traitement des nécessaires délais de paiement, tout en assurant les autres missions essentielles qui lui sont dévolues (paiement des personnels hospitaliers, etc.).

En réponse à cette situation, la Direction Générale des Finances Publiques a décidé de supprimer 1 800 emplois en 2021 au niveau national, ce qui équivaut à rayer de la carte l'intégralité des effectifs d'un département comme les Alpes-Maritimes !

1 800 emplois détruits en 2021, **cela porte les suppressions à près de 25 000 depuis 2010.**

Un gigantesque plan social !

Rappel des suppressions d'emplois effectuées suite aux Projets de Loi de Finances (PLF) depuis l'année 2010 :

PLF 2010	PLF 2011	PLF 2012	PLF 2013	PLF 2014	PLF 2015
- 2 565	- 2 667	- 2 438	- 2 023	- 1 988	- 2 000
PLF 2016	PLF 2017	PLF 2018	PLF 2019	PLF 2020	PLF 2021
- 2 130	- 1 630	- 1 600	- 2 130	- 1 500	- 1 800
TOTAL : 24 571					

Et tout cela dans le plus grand des silences, alors même que les gouvernements qui se sont succédé sur cette période faisaient semblant de s'émouvoir lorsqu'une entreprise privée décidait de licencier ses salariés.

Faites ce que je dis, mais pas ce que je fais...

Pourtant, le rôle de l'administration des Finances Publiques est essentiel.

Ainsi, les suppressions d'emplois dans ses structures impliquent :

- **Moins de service public puisque moins d'accueil** : nos guichets sont de moins en moins nombreux et les plages d'ouvertures de plus en plus restreintes ;
- **Baisse de la qualité du service rendu** : lignes téléphoniques saturées en raison de la fermeture des guichets, créneaux de rendez-vous surchargés, etc. ;
- **Moins de présence territoriale** : fermeture des trésoreries et/ou regroupement de nombreux services ;
- **Une prise en compte des publics fragiles détériorée** par un recours trop systématique au « tout numérique » ;
- **Moins de lutte contre la fraude fiscale** qui implique, par ricochet, des impôts supplémentaires qui se reportent sur l'ensemble de la population.

Pour la Direction Départementale des Alpes-Maritimes, c'est encore 44 emplois qui seront détruits en 2021, s'ajoutant aux près de 600 depuis une dizaine d'années.

Malgré les promesses du gouvernement de maintenir le service public sur l'ensemble du territoire, les agents des Finances Publiques vont devoir **faire toujours plus avec de moins en moins de moyens**, tant en termes de budget de fonctionnement que sur le plan des effectifs.

Ces suppressions de postes interviennent et interviendront encore (car une nouvelle saignée d'au moins 1 600 emplois est d'ores et déjà programmée pour 2022) dans une période où d'importantes restructurations impactent nos services. Du reste, ces bouleversements ne sont que la conséquence des compressions de personnel, puisque nos structures ne peuvent plus fonctionner correctement à cause des manques criants d'effectifs. Le serpent qui se mord la queue...

Les fusions et fermetures de services déjà actées en 2021 vont donc à contresens des engagements du gouvernement qui promet à la population plus de proximité.

Et les nouveaux « points de contacts » censés les remplacer (Maisons France Service, Mairies et autres lieux publics) **ne constitueront que des passerelles vers des portails internet, assurées par des agents polyvalents, non spécialisés et extérieurs à la DGFIP la plupart du temps.**

Dans le même temps, nos directeurs successifs se répandent dans les médias sur la qualité et l'intérêt pour les contribuables que constitue le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu et le paiement de certains impôts (amendes, factures des collectivités locales, etc.) chez les buralistes. Alors que ces dispositions visent uniquement à « éponger » les suppressions d'emplois.

Enfin, il faut que soit posée la question de l'augmentation des recettes de l'État et que cesse le diktat unique et permanent de la baisse de la dépense publique, qui conduit la population à de plus en plus de précarité dans tous les aspects de la vie sociale.

Supprimer des emplois aux Finances Publiques, c'est aussi faire payer la dette générée par les crises successives aux captifs du système fiscal que sont les salariés, les retraités, et les petits épargnants.

Nice le 13 janvier 2021